



AUCHAN CENTRALE

Affaire SMIC et temps de pause : Près de 1500 salariés auront gain de cause

Après 10 ans d'action commune CFDT et CGT pour obtenir le respect des minima salariaux à Auchan, une issue négociée avec la Direction a été trouvée.

Une page de l'histoire sociale du groupe se tourne et 1500 salariés percevront une indemnité substantielle.

Si la CFDT est satisfaite de ce résultat, elle regrette que la Direction n'indemnise pas l'ensemble des salariés.

Cette victoire syndicale doit constituer un enseignement pour la Direction et ses syndicats « maison » CFTC et SEGA-CFE-CGC (signataires pendant 7 ans de grilles de salaires qui démarraient sous le SMIC, malgré l'avertissement de l'inspection du travail). Ils devront dorénavant réfléchir à deux fois avant d'essayer de léser les droits des salariés.

Cette victoire conforte le bien fondé des actions de la CFDT et de la CGT qui n'hésiteront pas à construire de nouvelles opérations communes pour faire respecter le droit des salariés.

**Nous sommes à vos côtés pour vous accompagner
et faire valoir vos droits.**

N'hésitez pas.

**S'ENGAGER POUR CHACUN,
AGIR POUR TOUS**